

LIEU	Port-au-Prince, Haïti, en ligne.
DATE	17 juillet 2026
FACILITATEUR	Secteur Logistique
PARTICIPANTS	Compassion International, Coopération Suisse, Diakonie Katastrophenhilfe (DKH) Fondation Main dans la Main, Fondation Mission de l'Espoir (FOME), Food for the Hungry (FH), Humanity and Inclusion (HI), Médecins du Monde Canada (Mdm), Miyamoto International, Pan American Health Organization (PAHO), Programme Alimentaire Mondial (PAM), Plan International, Programme régional d'assistance en cas de catastrophe / Bureau de la Population, des Réfugiés et des Migration (RDAP/PRM, Save the Children International (SCI), Société d'Information en Communication Sociale et Économique (SIKSE).
ORDRE DU JOUR	• Mise à jour de la situation logistique • Service maritime offert par FOME • Mission de coordination du Secteur Logistique : Sud et Grand 'Anse.

POINTS D’ACTION	Action	Par qui	Date limite
	Session spéciale sur l'outil de remontée d'informations routières : LogIE. .	Equipe du Secteur Logistique, Cap-Terminal.	27 juillet 2026
	Suivi avec la DGPC pour obtenir un plan de contingence.	Equipe du Secteur Logistique	31 juillet 2026
	Session spéciale avec les partenaires sur le projet ONU 80 Réforme intégrée de la chaine d’approvisionnement.	Equipe du Secteur Logistique	Fin août 2026
	Atelier de plan de contingence du Secteur Logistique	Equipe et Partenaires du Secteur Logistique	Mi-août 2026

Mise à jour de la situation logistique.

- **Accès routier :**
 - Les contraintes d'accès routier demeurent sur les principaux axes reliant Port-au-Prince aux provinces.
 - Aucun nouvel incident majeur n'a été rapporté par les partenaires présents.
 - Le mauvais état des routes continue d'affecter les déplacements en région.

- **Accès aérien :**
 - Port-au-Prince (PAP) : vols commerciaux internationaux toujours suspendus. En effet, l'administration fédérale de l'aviation, agence américaine chargée des réglementations et des contrôles concernant l'aviation civile aux États-Unis, a prolongé l'interdiction des vols commerciaux vers Port-au-Prince jusqu'en septembre 2026.
 - Cap-Haïtien, Les Cayes, Jacmel : vols domestiques et certaines liaisons internationales opérationnels (Cap-Haïtien). Par ailleurs, les vols vers la République Dominicaine ont repris le 30 mai vers Haïti depuis et vers l'aéroport du Cap-Haïtien.
 - Les vols UNHAS se poursuivent au départ de Juvénat vers le Cap-Haïtien, puis depuis le Cap-Haïtien vers Jacmel, Les Cayes et Jérémie. Un nouvel horaire temporaire est en vigueur et accessible via le lien suivant : [Haïti - UNHAS - Temporary flight schedule, November 2025 | Logistics Cluster Website](#).
- **Accès maritime:**
 - Les ports, y compris celui de Port-au-Prince, demeurent opérationnels. Aucun incident signalé aux alentours.
 - Le transport maritime continue d'offrir une option logistique stable pour le déplacement du fret entre les différentes régions.
- **Carburant :**
 - Pas de pénurie observée, les chargements de carburant continuent au terminal de Varreux.
- Les partenaires sont invités à **partager toutes contraintes d'accès physiques observées sur le terrain** sur la plateforme LogIE via ce lien : [Haïti](#). Une application mobile est disponible et facilite le partage des contraintes d'accès physiques depuis les téléphones mobiles. Les partenaires sont invités à télécharger cette application via le lien suivant : [Mobile Application | Logistics Cluster Website](#) accessible également via le code QR ci-contre.

• **Service maritime offert par la Fondation Mission of Hope (FOME)**

- **Présentation du service :** Mission of Hope dispose d'un navire pouvant être utilisé pour soutenir les opérations humanitaires dans des zones côtières difficiles d'accès par voie terrestre. Le service est destiné à compléter les solutions existantes et pourrait faciliter l'accès à certaines communautés isolées où les conditions routières limitent l'acheminement de l'aide.
- **Conditions d'éligibilité :** Le représentant de Mission of Hope a précisé que :
 - Le service est exclusivement destiné aux opérations humanitaires.
 - Les activités commerciales ne sont pas admissibles.
 - Les organisations utilisatrices doivent être officiellement enregistrées et reconnues par les autorités compétentes.
- **Coûts du service :** Les coûts sont évalués au cas par cas. Toutefois, Mission of Hope a indiqué que :
 - Chaque demande doit être soumise par courrier électronique.

- Les coûts dépendent de la destination, du volume et des besoins spécifiques.
- Les partenaires recevront une estimation après analyse de leur requête.
- L'organisation a souligné que le service n'est pas conçu comme une activité lucrative mais comme un appui à la communauté humanitaire.
- **Soumission des demandes :** Les partenaires intéressés sont invités à soumettre directement leurs demandes à Mission of Hope pour évaluation. :

• Mission de coordination sous-nationale

- Deux réunions de coordination sous-nationale ont été organisées.

Département	Lieu	Participation
Sud	Bureau UNICEF, Les Cayes	18 participants représentant 14 organisations
Grand'Anse	Sous-Bureau du PAM, de Jérémie	5 participants représentant 4 organisations

- **Défis identifiés :**
 - **Faible capacité du marché local :** Les partenaires ont souligné que les marchés locaux demeurent largement informels. Cette situation complique : L'obtention de pro forma ; La disponibilité de documents justificatifs ; Le respect des exigences de conformité imposées par les bailleurs.
 - **Dégradation des infrastructures routières :** Les routes desservant les zones les plus vulnérables sont souvent les plus dégradées. Cela limite : L'accès humanitaire ; Le transport de marchandises ; La rapidité des interventions.
 - **Télécommunications :** Les difficultés de connectivité continuent d'affecter les opérations, particulièrement dans le Sud et la Grand' Anse. Les partenaires ont souligné : L'instabilité des réseaux nationaux ; La nécessité de solutions alternatives telles que Starlink ; L'importance d'intégrer davantage les problématiques de télécommunications dans les mécanismes de coordination.
- **Recommandations :** Les principales recommandations formulées sont :
 - **Renforcement des capacités de stockage :**
 - Identifier des espaces d'entreposage conformes dans les régions.
 - Développer des capacités de prépositionnement en dehors de Port-au-Prince.
 - **Sensibilisation des fournisseurs :**
 - Organiser des sessions de sensibilisation destinées aux fournisseurs locaux.
 - Impliquer les chambres de commerce.
 - Améliorer la compréhension des exigences administratives et financières des organisations humanitaires
 - **Suivi des infrastructures routières**

- Renforcer la remontée d'informations sur l'état des routes via logIE.
- Organiser une session spécifique sur l'utilisation de la plateforme géospatiale du Secteur Logistique afin de faciliter le signalement des contraintes routières.
- **Développement de solutions alternatives :**
 - Explorer davantage le transport maritime comme solution complémentaire aux opérations terrestres.
 - Identifier des opérateurs pouvant desservir des ports secondaires et des localités côtières isolées.

La prochaine réunion de coordination du Secteur Logistique aura lieu le **31 juillet 2026 de 10h à 11h**
en ligne

Contacts

Emmanuel PIERRE

Danliang LIAN

Chérilèse Macé

Directeur général de la DGPC

Coordinatrice du Secteur Logistique

Assistante du Secteur Logistique

emmanuel.pierre@protectioncivile.gouv.ht

danliang.lian@wfp.org

Cherilese.mace@wfp.org